

LE PEUPLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

MONTREAL, Samedi 13 Janvier 1883

LE PEUPLE

Edition hebdomadaire de La Patrie, paraissant Samedi. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS UN AN \$1.00 SIX MOIS 0.50

ANNONCES Dix cent la ligne, première insertion, et cinq cent la ligne pour chaque insertion subséquente. Payable d'avance. Une remise libérale sera faite sur les annonces de longue durée.

Toutes les correspondances et les lettres, lettres chargées, communications, etc. doivent être adressées à H. BEAUGRAND, Directeur du Peuple et de La Patrie, Montréal.

LA PATRIE

Parait tous les jours à midi et à 5 heures du soir. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Les frais de port sont à la charge de l'éditeur. L'abonnement est payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

ABONNEMENTS UN AN \$4.00 SIX MOIS 2.00 TROIS MOIS 1.00

LE NUMERO, 1 CENT. Par le porteur à domicile, en ville à 5 cts par semaine. BUREAU DU JOURNAL: 31, 33, 35, rue St. Gabriel.

3ème Année.

Abonnements: Un an \$1.00 Six mois 0.50

H. BEAUGRAND DIRECTEUR-PROPRIETAIRE

Bureaux: 31, 33, 35, rue St. Gabriel

Le No 2 Cts.

CHRONIQUE

Petite histoire des rois de France: Nous sommes à Louis XIII, si je ne me trompe pas.

Il succéda à son père à l'âge de dix ans, et son premier acte royal fut de faire assassiner le maréchal d'Ancre sur les marches mêmes du Louvre.

Puis il dirigea toute sa haine contre sa mère, qu'il accusa d'avoir voulu l'empoisonner, et d'avoir trahi l'assassinat d'Henri IV.

Il fit emprisonner au château de Blois.

Echappée par une fenêtre, la malheureuse reine parcourut une partie de l'Europe en fugitive, et mourut à Cologne dans la misère.

C'est probablement pour cela, qu'on a décerné au bon roi le surnom de Juste.

Voici deux traits qui donneront une idée de la façon dont ce juste entendait la justice.

Il assiégea Montreuil. La ville se rend. Le bon roi accorde la vie sauve à tous les soldats, mais il fait pendre tous les officiers!

Au siège de Laroche, il fait égorger un troupeau de bœufs, d'enfants et de vieillards, sortis de la ville pour échapper à la famine qui y sévissait!

Et les exécutions de Duchalais, du maréchal d'Ornano, du duc de Montmorency, de Cinq-Mars, de Thou, de Marillac, d'Urban Grandier, et de tant d'autres qui furent pendus, décapités, écartelés et brûlés, sous les prétextes les plus absurdes, et sans preuve aucune forme de procès, ce sont des actes de justice peut-être!

Le temps que Louis XIII ne passait pas à signer des arrêtés de mort, il l'employait à la chasse.

Laisant le sort du royaume aux mains de Richelieu, il ne s'occupait que de bien retirer le nom de tous ses chiens.

De son côté, sa femme Anne d'Autriche — qu'on nomme ainsi parce qu'elle était espagnole — scandalisait le royaume par ses intrigues avec son beau-frère, avec le duc de Buckingham, et avec bien d'autres.

Elle ne donna un héritier à la couronne qu'après vingt-et-un ans de mariage stérile. Mais... à l'enterrement...!

Enfin le règne de Louis XIII fut un chaos d'intrigues, de cruautés et de scandales. Si c'est par cela qu'on mérite le nom de Juste, il y a droit.

Favorites: Louise de Luyette et Marie de Hautefort.

Louis XIII mourut dans l'abandon le plus complet; pas même une garde-male pour lui donner un bouillon chaud.

Il eut pour successeur Louis XIV, dit le Grand.

Ce roi qui régna soixante-douze ans donna son nom à son siècle.

La France n'a jamais eu de despote plus absolu.

Il entra au parlement tout botté et érauchié en main, en disant: 'L'Etat, c'est moi!'

Il prétendait posséder tous les biens de ses sujets, avoir droit de vie et de mort sur chacun d'eux, et ne devoir de compte qu'à Dieu seul.

A quinze ans, il cassa déjà le parlement de Paris et le transporta à Pontoise.

Les cinquante premières années du règne de Louis XIV furent des années sanglantes pour la France.

La gloire de conquête, la passion pour la gloire militaire, qui tourmentaient le jeune despote, couvrirent l'Europe de sang, et en définitive sans aucun bénéfice pour personne.

On s'amusa à piller, à brûler, et à saccager les villes. La gloire couvrait tout.

Et puis après cela, bonheurs! On construisit des palais, on organisa des fêtes sans nombre, on engloutit des milliards dans le luxe et la débauche.

Et le pauvre peuple suant, geignant, épuisé, mourant de faim, paie, paie et paie toujours!

L'orgueil du bon roi était satisfait, tout le monde était fêlé. Murmurait-on? A la Bastille!

Poètes, chantez ma gloire: voici des pensions!

Toi, Corneille, tu n'as pas l'épine dorsale assez flexible, meurs de faim!

Puis les destins arrivent: La France battue à Hochstadt! La France battue à Ramillies! La France battue à Turin! La France battue à Oudenarde! La France, brisée, écorchée, décapitée, saignée à blanc, découragée; la Bastille regorgeant de prisonniers — parmi lesquels le Masque de Fer, le frère même du grand roi, dit-on; — trois millions de protestants bannis, chassés, expulsés!

Et par-dessus tout, le royaume gouverné par d'insolentes drôlesses, affichant leur impudence et leur luxe scandaleux à côté du trône, aux yeux du public accablé d'impôts et d'exactions!

Le règne de Louis XIV fut un grand règne, grâce aux nombreux génies qui l'illustrèrent. Mais quant au grand roi lui-même, que Dieu préserve les peuples de grands rois comme ce-lui-là!

On devrait nommer cela de grands fléaux.

Quant il mourut, il laissa pour legs à la France, quatre milliards cinq cents millions de d.tes.

Il avait dépensé follement environ vingt milliards; et encore avait-il fal-

sifié les monnaies, et fait banqueroute en réduisant les rentes dont il avait grevé l'Etat.

Louis XIV avait un don: il savait parfaitement faire accorder sa dévotion, qui était grande, avec sa lubricité, qui n'était pas mince.

Son hypocrisie allait jusqu'au sublime.

Je n'entreprendrai pas de faire la liste des objets de sa paillardise; cela prendrait au moins une colonne. Je ne citerai que ses principales favorites; celles qu'il faisait assiéger près du trône, à côté de la reine.

Les voici: Mme de Beauvais, Mme d'Argencourt, Louise de la Vallière, Françoise de la Baume, La duchesse de Fontanges, Mme de Montespan, Mme de Maintenon, Olympe Mancini, Marie Mancini, Hortense Mancini, Anne Mancini!

Quatre sœurs! Excusez du peu.

Maintenant, pour se rendre compte du degré d'immoralité où ces beaux exemples avaient conduit et la cour de France et la noblesse du pays, il suffit de se rappeler la fameuse histoire des poisons, dans laquelle les noms les plus brillants de France furent étrangement compromis.

Les meurtres, les infanticides, les plus horribles sacrilèges, étaient à l'ordre du jour.

On sait tout ce que révélèrent d'infamie les procès de la Brinvilliers et de la Voisin. A chaque instant les tribunaux étaient saisis de quelque affaire mystérieuse de sortilège ou d'empoisonnement, que le roi s'empressait d'étouffer dans les intérêts de quelque un de sa famille et de ses proches.

Témoins, l'affaire de Chasteuil, de la Filastre et de Mme de Bouillon.

Enfin les vices de la royauté s'étaient grandis à la France jusque dans la modeste.

Ah! si l'on pouvait tout dire, sans blesser les oreilles de l'enfance!

Qu'on lise seulement Ravaisson: les cheveux en dressent.

A samedi Louis XV, et j'aurai fini.

Franchement j'ai hâte de sortir de cet immense boudoir.

J'en demande pardon à mes lecteurs, mais la liste des jolies femmes qui embellirent le règne de Henri IV a été écourtée dans ma dernière chronique.

La voici complète: La Dayolle, La Tignonville, La Martine, La Montaigne, L'Armandine, La Fleurette, La Glorieuse, La Blainville, La Clein, Gabrielle d'Estrie, Catherine du Luc, Catherine de Verdan, Charlotte de Beauve, N. de Rebours, Corisande d'Andouin, Charlotte de Esarte, Jacqueline de Baril, Antoinette de Pons, Marie de Beauvilliers, Henriette de Balzac, Françoise Et Charlotte de Montmorency!

Si la religion tradicoecote prend le dessus; cela lui fera un joli petit troupeau à canoniser.

La Minerve du 30 décembre nous est arrivée avec un surcroît d'articles dus à la plume de quelques écrivains, et même d'individus qui ne sont pas férivains du tout, mais qui écrivent quand même.

Il y avait une jolie cueillette à faire dans quelques-uns de ces articles. Franchement, quand on voit cela, imprimé en blanc et en noir, livré à l'admiration de la jeunesse studieuse, on est pris d'un profond découragement.

Lisez, par exemple, si vous en avez le courage, l'élogeur intitulé: Souvenir de l'Académie, et signé par un nommé Pascal Poirier.

La première phrase d'abord: 'Bien souvent il m'est arrivé, en royaume avec quel rayonnement de bonheur, avec quelle tripartition de joies, les familles canadiennes attendent et saluent le retour des belles fêtes de Noël et du premier jour de l'An, de sentir mon cœur se resserrer, et mes yeux, malgré moi, se remplir de larmes.'

Tripitation pour frémissement ou trépidation sans doute. Le malheureux ne sait pas que tripitation est un terme didactique qui ne s'emploie qu'en géologie, en astronomie, en médecine ou en marine. Même au figuré, il ne s'applique qu'à une agitation violente causée par l'action nerveuse.

Et puis un cœur qui se resserre, c'est confondre un visière avec les intestins. Le cœur se serre, monsieur Poirier, mais c'est le ventre qui se resserre quelquefois.

Passons à la seconde phrase: 'Cet arbre de Noël, ces chaussettes chargées, de bonbons et de jouets, cette allégresse, cette ivresse de l'enfant, du père, de l'aïeul, qui remplit la maison comme d'un rayon d'aurore, quel tableau digne du pinceau de l'artiste!'

Dans un autre article du même numéro de la Minerve, je trouve une étude fantastique du petit livre que M. Routhier a intitulé: En Canot.

Dans cette étude, où M. Routhier est représenté butinant avec les abeilles sur les haies de framboisiers, et rasant la crête des faits, encadré dans une silhouette, nous attendrions d'être déçuement dans un sourire mêlé de larmes, j'apprends que ce petit opuscule, avec lequel M. Léon Routhier nous a tant amusés, où il trouvait jusqu'à trois grosses fautes de français dans une seule phrase, est un chef d'œuvre sans pareil, digne de servir de modèle à tous les rhétoriciens du monde.

L'auteur de cet article annonce urbi et orbi, qu'il a été professeur de littérature, mais qu'il n'est plus.

Allons tant mieux... pour les élèves.

Dans un article sur la mort de Gambetta, la Minerve s'oublia au point de laisser échapper cette phrase: 'Les derniers obstacles à l'œuvre du radicalisme en France disparais-

sent l'un après l'autre. Nous en étions réduits à regarder Gambetta comme l'un des plus puissants. Attendons-nous maintenant aux pires choses.'

Bon, voilà Gambetta transformé en l'un des plus puissants obstacles à l'œuvre du radicalisme en France; et cela par la Minerve elle-même!

Il n'y a pourtant pas si longtemps que les écrivains de La Patrie étaient représentés par le même journal comme des radicaux, des communistes, des pétroleux, tout simplement parce qu'ils rendaient justice au grand triomphe dans les efforts qu'il faisait pour museler la bête féroce de l'anarchie alliée au serpent de la réaction!

Une pareille sincérité est bien digne des héros de la Gaieté transformés en défenseurs de la religion.

Bien écrite la constitution de l'Étoile du Matin!

Le grand vicar nous apprend que le Chap. II, Art. III se lit comme suit — si toutefois c'est lisible: 'Les souscripteurs de \$100.00 et au-dessus, ou à leur défaut le directeur et l'administrateur, choisiront, parmi les souscripteurs, cinq conseillers d'administration, qui, avec l'administrateur et le directeur, formeront le conseil de l'administration, lequel aura un droit de surveillance générale sur toute l'administration.'

Ouf!!! Ça sent terriblement les Chambres Hautes!

Dans la circulaire confidentielle que le grand vicar vient d'adresser aux actionnaires de cette entreprise révolutionnaire, il nous apprend qu'il a dû retrancher sur la liste des actionnaires connus, les noms des membres du clergé, de peur de les compromettre.

Je prétends que c'est une atrocité calomnieuse et une insulte gratuite jetée à la figure des prêtres du diocèse.

Je connais trop l'esprit de soumission religieuse qui caractérise notre clergé, pour croire qu'il se trouve parmi eux des hommes assez oublieux de leur devoir pour lever ainsi l'étendard de la révolte contre leur supérieur ecclésiastique.

Je répète, c'est là une insinuation calomnieuse contre le corps le plus respectable de notre société. C'est là un outrage contre lequel tous les amis de la religion et du clergé doivent protester. Jusqu'à présent du contraire, je prétends qu'il n'y a pas un seul nom de prêtre sur la liste en question!

Tout le monde devrait protester aussi contre la phrase suivante: 'En raison des préjugés que l'on a dernièrement cherché à soulever, il nous paraît convenable d'éviter tout ce qui pourrait donner le moindre prétexte de leur faire porter aucune part de responsabilité dans la direction de notre œuvre.'

Voilà nos évêques transformés en hommes qui cherchent à soulever des préjugés; c'est abominable. Où allons-nous, grands dieux, où allons-nous!

Le grand vicar nous dit aussi que parmi ceux des actionnaires qui ne lui ont pas fait une obligation de taire leur nom (il y en a beaucoup paraît-il) se trouve l'immortel Charles Thibault.

Il est donc digne à la charge de conseiller d'administration.

Eh bien, vous verrez qu'on fera encore une injustice à cet homme-là!

Les dignités sont toujours pour les mêmes.

Si j'étais là, moi, je voterais pour que Thibault fût président.

L'expérience nous prouve qu'on ne doit point mêler le temporel avec le spirituel; ça ne fait pas.

Le cardinal et le grand vicar se sont emparés du spirituel — ne cherchez pas de calembour là-dessus — qu'on laisse le temporel à Thibault!

Petite leçon de français: Je la trouve dans la circulaire en question: 'On ne dit pas arriver pour conseiller, monsieur le grand vicar. C'est peut-être du patois de la Loire Inférieure, mais ce n'est pas français.'

On ne dit pas non plus: Liste des noms d'élèves. Car de n'est pas les noms qu'il faut dire, mais les individus qui les portent.

Encore une insulte à ce pauvre Flynn!

Il interrogé dernièrement un témoin du nom de Vocelle. C'était à la cour de circuit de Québec, généralement bien peuplée.

— Quel est votre nom? — Vo..... Vo..... Vo.....

Éclats de rire par toute la salle. Flynn avait les oreilles sang de.....

— Pas d'impertinence! Comment vous appelez-vous? — Vo..... Vocelle, monsieur, achève le pauvre homme en bégayant. L'ex-ministre était furieux.

CYPRIEN.

L'hon. M. Mercier et la coalition.

I

Nous avons reproduit en entier, dans La Patrie d'hier, l'article de la Concordie que M. Mercier a approuvé depuis le moment jusqu'au dernier mot, et nos lecteurs ont pu voir que si d'un côté, on ne menageait pas les compliments à l'hon. député de Saint-Hyacinthe, on ne se gênait pas de

reconnaître à l'hon. M. Mercier toutes les qualités qui le distinguent d'une manière si éminente, et nous ne nous départirons jamais à son égard du respect qu'il mérite par son talent et ses connaissances politiques.

S'il pouvait décider ses amis de la Concordie à le prendre sur le même ton, il rendrait à un fier service au parti libéral, et il se séparerait de gens qui, en politique comme ailleurs, servent leurs rancunes personnelles d'a-bord et le parti ensuite.

Nous n'avons traité, dans ce premier article que du commencement de l'écrit de la Concordie qui parle de M. Mercier jusqu'à son arrivée à Montréal en février 1881.

Il y aurait bien par-ci, par-là quelques erreurs de fait à relever, quelques détails à ajouter, mais comme c'est de M. Mercier et la coalition que nous voulons parler, nous croyons qu'il est nécessaire d'éviter un débat sur tout ce qui ne se rattache pas intimement au sujet principal.

Nous raconterons demain ce que nous savons de la naissance de la coalition, et nous donnerons les raisons qui font que dans le malheur comme dans la prospérité, les libéraux ne devraient jamais s'unir à des conservateurs qui sont la personnification de la canaillerie politique et administrative.

II

Nous avons publié hier une réponse à cette première partie de l'article de la Concordie qui concerne personnellement l'hon. M. Mercier, et, comme nous l'avons promis, nous allons faire aujourd'hui l'historique de la coalition.

Afin de continuer à en agir avec la plus grande loyauté avec ceux qui nous combattent et en sujet, nous allons reproduire une dernière fois ce que dit la Concordie sur cette trop fameuse affaire.

Disait la Concordie: 'Pendant ce temps là M. Chapleau, alarmé de nos préparatifs de guerre, ou peut-être poussé par des motifs que nous ne connaissons pas, décidait avec ses intimes de nous proposer une coalition. La Patrie — dont nous nous occupons plus loin — traite généralement d'imbécilles ceux qui croient qu'il a été sérieusement question de coalition. Il est bien certain que l'ours de la Patrie n'assistera jamais à des réunions où des chefs de parti se feront des propositions de coalition; mais ce qui est encore plus sûr c'est que des offres de cette nature ont été faites et discutées en plusieurs circonstances.'

Le 21 février 1882, il y eut dans une résidence de la rue St-Louis, à Montréal, une entrevue entre MM. Thibault, Mercier et Mousseau, touchant la coalition. Il y fut décidé que les conservateurs feraient eux-mêmes les propositions. Les premières conditions énoncées, M. le Sénateur déclara approuver la continuation des négociations. Le 17 mars 1882, nouvelle réunion chez un libéral de la rue St-Constant, à la suite de laquelle MM. Thibault et Mercier se rendirent chez M. Mousseau pour continuer les négociations.

Dans l'automne de 1880 une douzaine de libéraux se réunirent à la Longue-Pointe. Ils se réunirent pour prononcer contre la coalition avec l'abolition du Conseil Législatif comme base; mais ils finirent par dire: 'nous voudrions ce que le parti voudra.' Et l'on décida de continuer les négociations.

Le 30 mai 1881, au lendemain du banquet Blake, M. Chapleau offrit à M. Mercier trois portefeuilles dans son cabinet avec la promesse de s'effacer plus tard pour aller à Ottawa. M. Mercier refusa parce qu'il croyait le parti libéral opposé à un cabinet dont le député de Terrebonne serait resté le chef.'

Il y a bien un peu de vrai dans tout ce que dit la Concordie, mais le vrai est tellement mêlé au faux que nous allons rétablir les faits.

L'hon. M. Mercier nous arriva un beau jour à Montréal avec cette proposition: 'Chapleau est fatigué de gouverner avec une aussi faible majorité au parlement, et il nous offre trois portefeuilles dans son ministère avec la promesse formelle d'abolir le conseil législatif.'

Les personnes à qui furent confiées ces propositions commencèrent par demander ce qu'en pensait l'hon. M. Joly, mais il paraissait que c'était là un détail dont ne s'occupaient guère les coalitionnistes et qu'il fallait d'abord décider ce que l'on en pensait.

L'hon. M. Thibault, sur la demande spéciale de M. Mercier, eut une entrevue à ce sujet avec M. Mousseau, chez M. Jean de Beaufort, agent de police, 14 rue St-Louis. C'était le lieu de réunion choisi par MM. Mousseau et Mercier. On comprit facilement les motifs de M. Mousseau dans toute cette affaire, quand nous rappellerons le fait qu'il était à la veille d'être fait ministre, et qu'il devait avant tout une élection par acclamation dans Bagot. M. Mercier demeura alors à St-Hyacinthe dans le voisinage du champ de bataille et commandait les forces libérales qui pouvaient faire la guerre à M. Mousseau. Il s'agissait donc pour M. Mousseau d'endorment les libéraux en leur faisant croire que M. Chapleau consentait à partager le pouvoir avec eux. L'hon. M. Thibault pénétra de suite les dessous de M. Mousseau et s'opposa à toute idée de coalition.

Si on exige des preuves de ce que nous disons à ce sujet, nous publierons les lettres que l'hon. M. Thibault adressa alors à M. Mercier pour lui faire part de ses impressions sur le rôle que jouait M. Mousseau dans cette affaire.

Nous serons toujours très heureux

de reconnaître à l'hon. M. Mercier toutes les qualités qui le distinguent d'une manière si éminente, et nous ne nous départirons jamais à son égard du respect qu'il mérite par son talent et ses connaissances politiques.

S'il pouvait décider ses amis de la Concordie à le prendre sur le même ton, il rendrait à un fier service au parti libéral, et il se séparerait de gens qui, en politique comme ailleurs, servent leurs rancunes personnelles d'a-bord et le parti ensuite.

Nous n'avons traité, dans ce premier article que du commencement de l'écrit de la Concordie qui parle de M. Mercier jusqu'à son arrivée à Montréal en février 1881.

Il y aurait bien par-ci, par-là quelques erreurs de fait à relever, quelques détails à ajouter, mais comme c'est de M. Mercier et la coalition que nous voulons parler, nous croyons qu'il est nécessaire d'éviter un débat sur tout ce qui ne se rattache pas intimement au sujet principal.

Nous raconterons demain ce que nous savons de la naissance de la coalition, et nous donnerons les raisons qui font que dans le malheur comme dans la prospérité, les libéraux ne devraient jamais s'unir à des conservateurs qui sont la personnification de la canaillerie politique et administrative.

II

Nous avons publié hier une réponse à cette première partie de l'article de la Concordie qui concerne personnellement l'hon. M. Mercier, et, comme nous l'avons promis, nous allons faire aujourd'hui l'historique de la coalition.

Afin de continuer à en agir avec la plus grande loyauté avec ceux qui nous combattent et en sujet, nous allons reproduire une dernière fois ce que dit la Concordie sur cette trop fameuse affaire.

Disait la Concordie: 'Pendant ce temps là M. Chapleau, alarmé de nos préparatifs de guerre, ou peut-être poussé par des motifs que nous ne connaissons pas, décidait avec ses intimes de nous proposer une coalition. La Patrie — dont nous nous occupons plus loin — traite généralement d'imbécilles ceux qui croient qu'il a été sérieusement question de coalition. Il est bien certain que l'ours de la Patrie n'assistera jamais à des réunions où des chefs de parti se feront des propositions de coalition; mais ce qui est encore plus sûr c'est que des offres de cette nature ont été faites et discutées en plusieurs circonstances.'

Le 21 février 1882, il y eut dans une résidence de la rue St-Louis, à Montréal, une entrevue entre MM. Thibault, Mercier et Mousseau, touchant la coalition. Il y fut décidé que les conservateurs feraient eux-mêmes les propositions. Les premières conditions énoncées, M. le Sénateur déclara approuver la continuation des négociations. Le 17 mars 1882, nouvelle réunion chez un libéral de la rue St-Constant, à la suite de laquelle MM. Thibault et Mercier se rendirent chez M. Mousseau pour continuer les négociations.

Dans l'automne de 1880 une douzaine de libéraux se réunirent à la Longue-Pointe. Ils se réunirent pour prononcer contre la coalition avec l'abolition du Conseil Législatif comme base; mais ils finirent par dire: 'nous voudrions ce que le parti voudra.' Et l'on décida de continuer les négociations.

Le 30 mai 1881, au lendemain du banquet Blake, M. Chapleau offrit à M. Mercier trois portefeuilles dans son cabinet avec la promesse de s'effacer plus tard pour aller à Ottawa. M. Mercier refusa parce qu'il croyait le parti libéral opposé à un cabinet dont le député de Terrebonne serait resté le chef.'

Il y a bien un peu de vrai dans tout ce que dit la Concordie, mais le vrai est tellement mêlé au faux que nous allons rétablir les faits.

L'hon. M. Mercier nous arriva un beau jour à Montréal avec cette proposition: 'Chapleau est fatigué de gouverner avec une aussi faible majorité au parlement, et il nous offre trois portefeuilles dans son ministère avec la promesse formelle d'abolir le conseil législatif.'

Les personnes à qui furent confiées ces propositions commencèrent par demander ce qu'en pensait l'hon. M. Joly, mais il paraissait que c'était là un détail dont ne s'occupaient guère les coalitionnistes et qu'il fallait d'abord décider ce que l'on en pensait.

L'hon. M. Thibault, sur la demande spéciale de M. Mercier, eut une entrevue à ce sujet avec M. Mousseau, chez M. Jean de Beaufort, agent de police, 14 rue St-Louis. C'était le lieu de réunion choisi par MM. Mousseau et Mercier. On comprit facilement les motifs de M. Mousseau dans toute cette affaire, quand nous rappellerons le fait qu'il était à la veille d'être fait ministre, et qu'il devait avant tout une élection par acclamation dans Bagot. M. Mercier demeura alors à St-Hyacinthe dans le voisinage du champ de bataille et commandait les forces libérales qui pouvaient faire la guerre à M. Mousseau. Il s'agissait donc pour M. Mousseau d'endorment les libéraux en leur faisant croire que M. Chapleau consentait à partager le pouvoir avec eux. L'hon. M. Thibault pénétra de suite les dessous de M. Mousseau et s'opposa à toute idée de coalition.

Si on exige des preuves de ce que nous disons à ce sujet, nous publierons les lettres que l'hon. M. Thibault adressa alors à M. Mercier pour lui faire part de ses impressions sur le rôle que jouait M. Mousseau dans cette affaire.

Nous serons toujours très heureux

de reconnaître à l'hon. M. Mercier toutes les qualités qui le distinguent d'une manière si éminente, et nous ne nous départirons jamais à son égard du respect qu'il mérite par son talent et ses connaissances politiques.

S'il pouvait décider ses amis de la Concordie à le prendre sur le même ton, il rendrait à un fier service au parti libéral, et il se séparerait de gens qui, en politique comme ailleurs, servent leurs rancunes personnelles d'a-bord et le parti ensuite.

Nous n'avons traité, dans ce premier article que du commencement de l'écrit de la Concordie qui parle de M. Mercier jusqu'à son arrivée à Montréal en février 1881.

Il y aurait bien par-ci, par-là quelques erreurs de fait à relever, quelques détails à ajouter, mais comme c'est de M. Mercier et la coalition que nous voulons parler, nous croyons qu'il est nécessaire d'éviter un débat sur tout ce qui ne se rattache pas intimement au sujet principal.

Nous raconterons demain ce que nous savons de la naissance de la coalition, et nous donnerons les raisons qui font que dans le malheur comme dans la prospérité, les libéraux ne devraient jamais s'unir à des conservateurs qui sont la personnification de la canaillerie politique et administrative.

II

Nous avons publié hier une réponse à cette première partie de l'article de la Concordie qui concerne personnellement l'hon. M. Mercier, et, comme nous l'avons promis, nous allons faire aujourd'hui l'historique de la coalition.

Afin de continuer à en agir avec la plus grande loyauté avec ceux qui nous combattent et en sujet, nous allons reproduire une dernière fois ce que dit la Concordie sur cette trop fameuse affaire.

Disait la Concordie: 'Pendant ce temps là M. Chapleau, alarmé de nos préparatifs de guerre, ou peut-être poussé par des motifs que nous ne connaissons pas, décidait

était resté profondément bonapartiste; son fond d'âme n'était un bon et brave français qui avait su imposer le respect à tous les partis. Au Palais, il était le maître vénéré de tout le jeune barreau. Fairo sa biographie serait faire l'histoire judiciaire des cinquante dernières années.

Les Bibliothèques au Canada.

Nous lisons dans le Messenger Franco Américain de New York. Nous reçoivons, toujours à propos du "Canada reconquis par la France," l'intéressante lettre qui suit de M. Joseph C. Robillard, de Montréal.

Il nous semble réver quand nous lisons ces quelques lignes. Nous ne sommes pas Canadiens n'ont à leur disposition aucune de ces bibliothèques monumentales où, à leur âge, on vient étudier l'esprit humain dans ses plus belles manifestations. Est-il possible que le Canada français soit privé ainsi d'air, de lumière, d'exercice sans lesquels l'âme ne peut pas plus se développer et vivre que le corps?

Certes, voilà une triste révélation et qui devrait attirer l'attention et les protestations énergiques de tous les hommes épris d'intellectuelle de la petite France si aimée de la grande.

M. le Rédacteur, Dans votre gracieux article sur le livre de M. Barthe, se sont glissées quelques aimables inexactitudes à mon adresse, que vous me permettez bien de rectifier.

Le titre d'honorable est excessivement précieux dans la vie privée, mais sur la scène politique il devient souvent une bien surprenante sauterie! tant il est vrai que les véritables chefs dans l'opinion publique, s'inscrivent dans la confiance de chacun, mais ne s'imposent, en permanence, ni par l'éloquence, ni par la ruse. La voix du peuple est, après tout, le meilleur diplôme des gouvernants.

de la laboureur sillonne aujourd'hui le terrain des grandes villes de l'antiquité. "Et campos ubi Troja fuit." Moise nous raconte, après 3400 ans, tous les détails de la création du monde.

Salomon, dans ses proverbes, et David, de sa plume trempée de larmes, nous montrent, depuis 2800 ans, le cœur humain, sans noblesse et son dévouement comme aussi dans ses trahisons, ses turpitudes et ses bassesses.

"Ils ne dormiraient point s'ils ne faisaient du mal à quelqu'un" dit Salomon. Écoutez David: "Ceux qui médisaient ma ruine ont eu recours au mensonge et, tous les jours, ils concertaient de nouvelles perfidies."

De la date de ces citations, recueillez jusqu'à nos jours et nous retranscrirons les mêmes gens au milieu de vous. Homère, Socrate, Aristote, Platon, Démocrite, Cicéron, Horace, Josephus—le premier après 3000 ans, les autres après 2000 ans, un peu nous, vivent encore au milieu de nous et nous parlent Philopie, Science, Métaphysique, Éloquence, et Histoire, dans la retraite de nos études: mais que ne nous diraient pas—ici, à Montréal—tous les génies du monde, si nous positions une de ces grandes bibliothèques publiques comme celle d'Aslor Cooper et autres, dans votre superbe métropole du Nouveau Monde!

C'est dans le silence de ces grands sanctuaires de l'esprit humain dans ses plus belles manifestations. Est-il possible que le Canada français soit privé ainsi d'air, de lumière, d'exercice sans lesquels l'âme ne peut pas plus se développer et vivre que le corps?

Certes, voilà une triste révélation et qui devrait attirer l'attention et les protestations énergiques de tous les hommes épris d'intellectuelle de la petite France si aimée de la grande.

M. le Rédacteur, Dans votre gracieux article sur le livre de M. Barthe, se sont glissées quelques aimables inexactitudes à mon adresse, que vous me permettez bien de rectifier.

Le titre d'honorable est excessivement précieux dans la vie privée, mais sur la scène politique il devient souvent une bien surprenante sauterie! tant il est vrai que les véritables chefs dans l'opinion publique, s'inscrivent dans la confiance de chacun, mais ne s'imposent, en permanence, ni par l'éloquence, ni par la ruse. La voix du peuple est, après tout, le meilleur diplôme des gouvernants.

Quant à l'éminence en politique et en littérature—dont je ne puis accepter le compliment—nous en avons, au Canada, tous les éléments. Notre jeunesse est dotée d'une imagination aussi vaste et aussi élevée que nos érudits, nos laïcs, nos forgerons, nos montagnards et ces deux éléments qui baignent notre continent.

tion ne manquent pas non plus d'élargir la curiosité. Sans doute ces circonstances, jointes au caractère du livre, soulèveront des polémiques, et des plus passionnées.

Les mémoires du comte de Viel-Castel rappellent par plus d'un côté ceux qu'au dix-huitième siècle on se passait sous le manteau. Ils en ont le tour familier, concis, qui ne recule jamais devant le mot propre, si cru qu'il soit.

La vivacité de la forme, la crudité des détails et la violence de certains portraits ont fait saisir l'édition des mémoires, publiée en Suisse, chez Haller, et déposée à Paris chez Marpon et Flammarion.

Leur auteur, mort en 1864, avait été un des familiers de Tuilleries et l'un des personnages les plus connus de l'entourage bonapartiste.

Voici quelques-uns des portraits à la plume tracés par le comte de Viel-Castel. D'abord le prince Napoléon: "Le prince Napoléon, fils du maréchal Jérôme, a été expulsé de l'hôtel des Invalides, par ordre du ministre de la guerre. Sa conduite y causait beaucoup de scandale; il aurait été lui-même les filles de Paris, et lorsqu'il ne se souciait pas à la débauche, il ouvrait les portes de l'hôtel à un club de montagnards.

Ce prince est une affreuse canaille, qui joue auprès du président le rôle de Philippe-Egalité joint près de Louis XVI. Il est vantard et poultron, ambitieux, important, brouillon, libertin; enfin, il a toutes les mauvaises qualités; son père n'est qu'un poison; lui est un dieu."

Après le fils, voici le père: "Diner chez la princesse Mathilde, avec le maréchal Excelsior. Après dîner, aux Italiens, avec la princesse, le maréchal et son fils, Mme Després et sa fille et E. de Nieuwerkerke. On donna un opéra, opéra de Verdi; nous avons la loge de président. Persigny est venu faire l'amable et affecter ce qu'il croit être des façons de grand seigneur; je trouvais qu'il ressemblait à un homme de bonne compagnie comme la choréiste ressemblait au café.

Dans une loge du milieu, il y avait le maréchal Jérôme, en compagnie de ses deux Cayla, Mme de Planay et Mme de Moisson; cette vieille débauchée qu'on s'efforce d'être. Le maréchal Jérôme passait pour un poète, c'est un vieux drôle. Toute cette famille du président, à peu d'exceptions près, est ignoble et il fait le plus grand tort."

On comprend que la publication de tels mémoires ait effarouché bien des susceptibilités et qu'on en ait fait immédiatement opérer la saisie. L'histoire de cette saisie est racontée de la manière suivante par le Figaro: "Les agents agissaient sur la demande de M. Denormandie, représentant de la famille, c'est à dire du frère aîné M. le comte de Viel-Castel, membre de l'Académie française, de la veuve et des enfants mineurs du fils, le comte Edouard de Viel-Castel, qui vient de mourir subitement la semaine dernière à la suite d'un accident.

germes. Contrairement à la fièvre jaune, il ne disparaît pas à l'époque des gelées. Le choléra a fait autrefois une courte apparition en Californie. Il y avait été amené, en 1849, par un convoi d'émigrants arrivant de l'Est, à travers les plaines. Il est vrai qu'à cette époque il fit peu de victimes; mais s'il revenait, il pourrait être bien plus à craindre. C'est une épidémie capricieuse, et bien que ne trouvant pas ici des éléments très favorables de développement, il est cependant certain que les émanations putrides qui se dégagent de certains quartiers de San Francisco pourraient bien l'aider à s'y propager.

Cette année, le choléra régnait dans plusieurs ports de l'Asie. Jusqu'à présent il nous a épargnés; mais ce n'est pas une raison pour qu'en présence du danger dont nous sommes menacés du côté du Mexique, l'administration municipale ne prenne pas toutes les mesures de précaution exigées en pareille circonstance. Cependant, voir éclater l'épidémie à la suite de l'arrivée d'un navire venant des contrées infestées, n'est guère probable. Mais si l'épidémie venait à gagner les côtes de l'Amérique-Centrale, il en serait tout autrement.

Chiapa se trouve à la même latitude que les possessions anglaises de l'Inde, où le choléra fait généralement sa première apparition, de sorte qu'il serait intéressant de savoir si l'épidémie est vraiment originaire des tropiques de notre hémisphère. Et, si notre National Board of Health envoyait un homme compétent à Chiapa et Tehuantepec, la science médicale aurait peut-être beaucoup à y gagner.

Le nombre des votes. Nous donnons par ordre le nombre des votes obtenus par les divers candidats membres du bureau qui ont inscrit plus de cent, pendant l'année 1882. Le chiffre de M. Lacoste est compris dans la liste de 400 causes inscrites au nom du gouvernement du Québec pour recouvrer une taxe.

Lacoste & Co. 502
Groulx, Hueston & Gagnier 221
Geoffroy, Kirinot & Dorion 219
J. & C. De Lorimier 214
Macmaster, Hutchinson & Weir 182
Abbott & Co. 130
Charron & Co. 129
Kerr & Carter 109
Duhamel & Rainville 104
Trudel et Co. 148
Robertson, Ritchie & Fiore 135
O. Angé 119
MacLaren et Leet 118
Lorain & Bouchard 117
Archibald & McCormick 113

ECHO DE PARTOUT.

On télégraphie de Denver que M. Taber, lieutenant-gouverneur du Colorado et candidat sénateur des Etats Unis, a obtenu le consentement de sa femme à un divorce amiable, mais assez coûteux. Mme Taber a renoncé à sa qualité d'épouse du lieutenant-gouverneur en échange d'un don de propriétés immobilières valant \$250,000. De plus, son mari a dû lui acheter, au prix de \$38,000 payés comptant, un intérêt qu'elle avait dans l'hôtel Windsor, de Denver. Un divorce dans ces conditions peut sembler un peu cher, mais il paraît que M. Taber trouve que c'est bon marché, et il doit le savoir mieux que personne.

Joshua Gifford, riche fermier, des environs de South Granby, New York, âgé aujourd'hui de 77 ans, a fait il y a une dizaine d'années la sottise d'épouser une femme plus jeune que lui de près d'un demi-siècle, et qui naturellement ne voulait qu'à ses dollars. Cette sottise, il l'a cruellement expiée, mais nous n'entreprendrions pas de décrire le scène de ce enfer conjugal. Le jour de l'an, Mme Gifford est allée à Baldwinville pour consulter un homme de loi sur les moyens d'extorquer de l'argent à son mari, en l'accusant d'avoir emporté la réputation de son honnête époux. Le vieillard, se doutant que quelque chose se manigançait encore contre lui, est allé de son côté à Little Unca et a acheté un revolver. En sortant de chez l'armurier, il a rencontré son fils d'un premier mariage, Thomas Gifford, qui lui a demandé ce qu'il voulait faire d'un pistolet. Le fermier lui a répondu: "Je suis décidé à me tuer. La façon dont ma femme me traite m'a rendu la vie odieuse."

Le jeune homme a consolé son père du mieux qu'il a pu, s'est fait remettre son revolver et l'a reconduit chez lui. Ils sont arrivés à peu près en même temps que Mme Gifford qui, en apercevant son mari, lui a remis une note d'un attorney lui signifiant de se rendre dans son bureau le jour même, faute de quoi une action en dommages-intérêts serait intentée contre lui pour diffamation de sa femme.

La cupide créature est rentrée après avoir délivré cet impudent message. Le malheureux vieillard et son fils ont causé encore quelques minutes devant la porte, puis Thomas est reparti et le fermier a passé dans la salle à manger, où le couvert était mis. Comme il s'asseyait, sa femme l'a saisi par le bras, et d'une voix tremblante de colère elle lui a dit: "Je veux savoir ce que tu me vois comploter contre moi?" M. Gifford lui a répondu qu'il se trompait si elle croyait à quelque complot, mais la mégère a pris un couteau à saigner les

cochons dans la main droite, un couteau de boucher dans la gauche, et elle s'est efforcée de transpercer son mari, qui a marché à reculons jusque dans un coin, sans sans recevoir plusieurs coups au visage. Acculé dans son coin, le vieillard a pu saisir un bâton et repousser tant bien que mal les attaques de son aimable compagne. Cependant, il a reçu une nouvelle estafilade dans la joue gauche, et se voyant en péril imminent il a ramassé un tisonnier dont il a asséné deux coups sur la tête de la méchante créature, qui s'est affaissée et a rendu l'âme presque instantanément.

Le fermier a été se constituer prisonnier. Dès que la nouvelle a été connue, des voisins sont entrés dans la maison et ont trouvé la dame Gifford étendue sur le plancher. Elle serait encore dans ses mains les deux couteaux, et son visage avait conservé une expression de malignité diabolique.

Les procédés légaux.

Le nombre des votes. Nous donnons par ordre le nombre des votes obtenus par les divers candidats membres du bureau qui ont inscrit plus de cent, pendant l'année 1882. Le chiffre de M. Lacoste est compris dans la liste de 400 causes inscrites au nom du gouvernement du Québec pour recouvrer une taxe.

Lacoste & Co. 502
Groulx, Hueston & Gagnier 221
Geoffroy, Kirinot & Dorion 219
J. & C. De Lorimier 214
Macmaster, Hutchinson & Weir 182
Abbott & Co. 130
Charron & Co. 129
Kerr & Carter 109
Duhamel & Rainville 104
Trudel et Co. 148
Robertson, Ritchie & Fiore 135
O. Angé 119
MacLaren et Leet 118
Lorain & Bouchard 117
Archibald & McCormick 113

Riches en culture de Houblon—Au prix actuel, dix acres de terre en houblon, rapportent plus que 500 acres en aucun autre culture et quoique le consommateur ou le marchand tient le prix haut des Amers de Houblon rapportent, vous que le houblon vaut \$1.25 la livre, et que les Amers de Houblon contiennent le même quantité que pour le prix. N'achetez point d'imitation quoique le prix en soit plus bas.

LE VOL.

Francis Chennerville vieux vagabond qui exerce le métier de chiffonnier a volé, hier, un habit de \$22 dans le magasin de M. Arthur Street, papeter, marchand et fabricant de bonneterie. Son commerce d'habitude est un hôtel de la rue Languechétière.

Le sergent Charbonneau est parvenu à arrêter ce vieux pêcheur que le magistrat de police a condamné à subir son procès devant la cour d'assises.

LE VOL DANS LES BUREAUX

David Mackay, un spécialiste, avait sa manière d'opérer. Il vendait du bois à alimenter les poêles et visitait dans ce but un grand nombre de bureaux. Son commerce d'habitude est un hôtel de la rue Languechétière.

Le jeune étudiant du nom de Rodrigue Mignault, accusé de vol de cadavre à Actonville, a été acquitté, ce matin, en l'absence des témoins à charge.

LE CHEMIN DE FER SUR LA GLACE.

Oa a commenté aujourd'hui à niveler la glace entre Hochelaga et Longueuil pour y placer sans délai la voie du chemin de fer.

Le jeune homme a consolé son père du mieux qu'il a pu, s'est fait remettre son revolver et l'a reconduit chez lui. Ils sont arrivés à peu près en même temps que Mme Gifford qui, en apercevant son mari, lui a remis une note d'un attorney lui signifiant de se rendre dans son bureau le jour même, faute de quoi une action en dommages-intérêts serait intentée contre lui pour diffamation de sa femme.

DECES.
PELLIER.—En cette ville, le 2 janvier, l'âge de 25 ans, matelot Marie Clara Pelletier, fille de feu Louis Pelletier, marchand.
—En cette ville, le 3 courant, à l'âge de 24 ans et 4 mois, M. Henri Rivière.
—Le Dr Alfred Mignault, est décédé le 4 courant, à l'âge de 45 ans, après une longue maladie soufferte avec la plus grande résignation.
—A Salaberry du Valleyfield, samedi, le 30 décembre, à l'âge de 2 ans et 10 mois, Oswald, enfant de M. Daniel Dion et petit fils de M. Eusèbe Dion, marchand.

COMMERCIAL

COTES DES FONDS.

Table with columns: Valeur, Achat, Vente. Lists various financial instruments and their market prices.

MARCHÉ EN GROS.

Table with columns: Article, Prix. Lists various commodities and their wholesale prices.

PREX DU MARCHÉ DE DÉTAIL DE MONTRÉAL.

Table with columns: Article, Prix. Lists various commodities and their retail prices.

LE VOL DE CADAVRES.

Le jeune étudiant du nom de Rodrigue Mignault, accusé de vol de cadavre à Actonville, a été acquitté, ce matin, en l'absence des témoins à charge.

LE VOL DE CADAVRES.

Le jeune étudiant du nom de Rodrigue Mignault, accusé de vol de cadavre à Actonville, a été acquitté, ce matin, en l'absence des témoins à charge.

LE CHEMIN DE FER SUR LA GLACE.

Oa a commenté aujourd'hui à niveler la glace entre Hochelaga et Longueuil pour y placer sans délai la voie du chemin de fer.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Table with columns: Article, Prix. Lists various livestock and their market prices.

\$200.00 DE RECOMPENSE

Les qualités que l'on doit trouver dans une machine à coudre.

MAGNETIC MEDICINE. INSTRUMENTS. MACHINES AGRICOLES. COTÉ & VESSOT.

AVIS SPECIAL. Société Postale Française. DE L'ATLANTIQUE. SERVICE DU BRESIL.

PROVINCE DE QUÉBEC. COUR SUPERIEURE. CÔTÉ & VESSOT.

DEPECHEZ-VOUS. NOS MARCHANDISES SONT REDUITES A 10c dans la piasre!

HEMISPHÈRE DU NORD. DOMINION.

STAMERS DE LA LIGNE. DOMINION.

Sirop des Enfants du Dr Coderre.

LES QUALITÉS QUE L'ON DOIT TROUVER DANS UNE MACHINE À COUDRE.

LES MÉMOIRES VIEL-CASTEL.

LES QUALITÉS QUE L'ON DOIT TROUVER DANS UNE MACHINE À COUDRE.

NEUILLETON. LE SOURICQUET 1760-1760

Légende de la porte du Canada. Par GUSTAVE ALMARD.

RÉNÉ DE VITRÉ. (Suite.)

— Hum ! je crois que vous allez un peu loin, monsieur. — Il me serait facile de vous le prouver : tenez, dans le billet que vous avez trouvé dans votre malle à votre arrivée à Québec, n'avez-vous pas trouvé un paragraphe qui vous a donné fort à réfléchir ainsi que l'envoi de vos armes ? — J'en conviens, monsieur, j'ajouterai même que le ton de cette lettre m'a beaucoup surpris, mon père ne m'avait jamais traité avec cette cordialité, je dirai même avec cette tendresse. — Vous voyez bien ! — Oui, mais sa dureté, la façon dont il m'a trompé en m'embarquant malgré moi... — Il fallait que cela se passât ainsi. — Oh ! monsieur, — Permettez-moi, votre père a un peu de sang allemand, il est entêté et vindicatif, il ne pardonne jamais une injure. — Je le sais mieux que personne. — Pourquoi cette amertume ? vous la regretterez quand vous saurez tout. — Je le désire, car je vous le répète, j'aime mon père malgré tout. — Vous serez bientôt instruit de votre père avait reçu une de ces injures qui ne se pardonnent pas mais il avait affaire à un homme appartenant à une famille très-puissante, qui l'aurait écrasé d'une chiquenaude ; votre père dissimula vingt-cinq ans ; il vous fit apprendre les armes, il vous donna une éducation complète et sérieuse, puis il attendit l'occasion de se servir de vous et de vous charger de sa vengeance ; cet ennemi résidait pendant de longs mois dans la Nouvelle-France ; si vous étiez venu comme voyageur, cela aurait donné l'occasion de vous aurais fait disparaître, ainsi que cela arrive maintes fois ; à quel titre auriez-vous donc traversé la mer ? votre père est riche, et vous, vous êtes avocat au parlement de Paris ; il fallait donc un biais qui vous mit complètement au-dessus des soupçons ; ce biais fut bientôt trouvé, votre père vous mit à la portion congrue ; il fit beaucoup de bruit de quelques escapades sans importance, il exagéra vos dettes à aux yeux des étrangers et il obtint une lettre de cachet pour vous déporter à la Nouvelle-France ; quand tout fut prêt, on vous donna tout ce dont vous aviez besoin pour votre voyage ; vous savez le reste. — Je sais au si, monsieur, que veuille de mon départ, quand je demandai à faire mes adieux à mon père, il refusa de me recevoir. — Et il eut raison. — Comment, il eut raison ? — Certes ; votre père aurait pleuré avec vous, il vous aurait tout révélé, peut-être votre ennemi aurait été instruit et l'œuvre de tant d'années aurait été perdue. — Vous arrangez les choses de telle sorte, monsieur, que malgré moi, je suis contraint de vous croire. — Bientôt vous reconnaîtrez que je ne vous ai dit que la vérité ; d'ailleurs je vous ai trop d'obligations pour ne pas être sincère avec vous. — Quel est le nom de cet ennemi ? pouvez-vous me le révéler ? — Je suis venu ici tout exprès pour cela, monsieur. Il se nomme le comte René de Vitré. — Le comte de Vitré ! fit-il en tressaillant. Ah ! dès le premier moment que j'ai vu cet homme je me suis senti de la haine pour lui, moi qui aime tout le monde. — Je sais ce qui s'est passé entre vous deux et comment vous avez failli le tuer. — Si j'avais su alors ce que je suis aujourd'hui, je l'aurais tué comme un chien, car j'ai retenu mon coup. — Vous avez eu tort. — Je le sais, surtout depuis quelques jours. — Que voulez-vous dire ? — Que tout simplement le comte a payé un assassin pour me tuer. — D'ém ? — Ma foi oui. — Et qu'est-il arrivé ? — Que j'ai tué l'assassin. — Il en trouvera un autre. — Cet homme a donc la monomanie de l'assassinat ! dit Charles Lebeau en riant. — Mais l'heure du châtiment a sonné, j'ai entre les mains de quoi le perdre cent fois ; son châtiment sera terrible ; je vous le jure, dit l'Épil sombre avec une expression d'invincible haine. — Pardon, monsieur, mais permettez-moi de vous adresser une question. — Faites, monsieur. — A quel titre cette vengeance vous intéresse-t-elle si fort ? — Vous le savez, monsieur, quand vous aurez lu la lettre de votre père, mieux vaut que ce soit lui qui vous instruisse. — C'est parfaitement juste, monsieur, en effet cela est plus convenable. — Il y a quelques jours, j'ai soupé à Louisbourg avec le comte. — Ah ! il est de retour ?

— Oui, monsieur, depuis quelques jours, et il romne ciel et terre pour me retrouver ; mais j'ai trompé ce grand trompneur et je lui ai taillé des croupières ; je me suis créé des influences en haut lieu qui lui donneront fort à faire ; il a la tête presque perdue et ne sait plus à quel saint se vouer ; en un mot, je l'ai mis aux abois, il n'y a plus qu'à l'abattre. — Et avec l'aide de Dieu nous réussirons, dit Lebeau avec un sombre réconfort. — Écoutez le récit de ce dîner à Louisbourg. — Cela doit être intéressant. — Pour vous surtout. — Alors l'Épil sombre, dans lequel le lecteur a sans doute reconnu maître Mathieu, raconta au chassé, tout au long, ce qui s'était passé entre lui et le comte de Vitré, dans la petite maison de maître Calman à Louisbourg. — C'est horrible, cet homme est un monstre ; croyez-vous donc qu'il aura le triste courage de faire assassiner... — Les personnes qu'il a condamnées. — Oui. — Parfaitement, ne vous a-t-il pas détaché déjà un bravo ? — C'est vrai ; je n'y songeais plus. — Il ne s'en tiendra pas là j'en suis convaincu. — Mais, que lui ont fait ces malheureux ? — Rien ; mais ils possèdent un secret honteux qu'il veut étouffer ; ces gens le gênent, il faut à tout prix qu'ils disparaissent ; vous voyez que les hostilités sont engagées de part et d'autre. — Peut-être y aurait-il un moyen de terminer cette affaire à l'amiable, le sang me répuge. — Nous causerons de cela quand vous aurez lu la lettre de votre père. — Pourquoi me renvoyez-vous toujours à lui ? — Parce qu'il le faut. Ah ! j'ou bliais ; j'ai à vous remettre de sa part... — Quoi donc ! — Cent cents mille livres. — Bon ! je n'ai pas besoin d'argent ; je ne dépense presque rien et ai plus qu'il ne m'en faut. — Vous oubliez que l'argent est le nerf de la guerre, qu'il ouvre toutes les portes, et dénoue les choses les plus cachées ; cet argent n'est donc pas pour vous mais pour... — Je le comprends qui veut la fin, veut les moyens. — C'est bien répondu, quand vous aurez besoin de me voir vous me trouverez au couvent des Récollets, à Québec ; vous devez mander le père Jérôme. — Très-bien je ne l'oublierai pas. — Quand j'aurai à vous voir si vous n'êtes pas chez vous, je laisserai un as de cœur sous un velouté cachetée ; quand vous recevrez un as de treffe, ce sera pressé, s'il y a danger pour vous, ce sera un as de pique ; et vous vous rendrez aussitôt au couvent. — Tout cela est très-clair ; vous savez où j'en demeure ? — Oui, dans la maison de Michel Belhomme ; à vous revoir bientôt ; tenez-vous sur vos gardes. — Je veillerai, soyez tranquille. — Les deux hommes se serrèrent la main et se séparèrent. — Le soleil se levait, leur entretien avait duré plusieurs heures. — XIV — OU M. DE VITRÉ CHERCHE TOUJOURS SANS JAMAIS TROUVER L'HORIZON POLITIQUE DU CANADA, SE CHARGEANT DE PLUS EN PLUS DE NUAGES MENAÇANTS. — Les Français, véritablement dignes de ce nom, et ils étaient très rares dans l'administration de la Nouvelle-France, prévoyaient depuis longtemps une catastrophe, que tout annonçait et qui devenait chaque jour imminente. — M. de Montcalm ne se faisait aucune illusion sur le sort de la colonie ; à chaque victoire qu'il remportait, il répétait au ministre de la guerre : « Il faut faire la paix avec l'Angleterre, Monseigneur, sinon nous sommes perdus ». — Et ce n'était pas seulement M. de Montcalm qui écrivait ainsi au ministre de la guerre ; c'étaient aussi M. Dorel, le chevalier de Lévis, M. de Bougainville et beaucoup d'autres encore, aussi dignes de foi et dont les yeux s'étaient ouverts sur les agissements du sieur Bigot et de ses complices ; cette éphémère, si dure qu'elle fut, était cependant la seule qui leur convint. — Les Anglais faisaient des armements formidables contre notre malheureuse colonie ; ils voulaient nous attaquer de tous les côtés à la fois, en finir avec nous, en nous écrasant d'un seul coup. — On savait tout cela à Versailles beaucoup en gémissement tout bas, le ministre de la guerre tout le premier ; car il était renseigné mieux que personne ; mais on n'osait pas dire un mot ; Mme la marquise de Pompadour avait de grands intérêts à ménager au Canada ; elle protégeait hautement le sieur Bigot. — Mme de Pompadour était toute-puissante auprès du Roi, et tous se courbaient devant elle. — Quoiqu'il fût convaincu que la perte de la colonie ne fut maintenant qu'une question de temps M. de Montcalm, qui, à plusieurs reprises, avait demandé à rentrer en France, sans pouvoir l'obtenir, M. de Montcalm, se voyant sacrifié de parti pris, se résigna mais comme se résignent les héros, en tombant à son poste après avoir fait acheter à l'ennemi sa victoire par des sacrifices immenses, et en s'enveloppant

— Mes respects, monsieur le comte. — Le comte salua légèrement, descendant l'escalier en fredonnant une ariette à la mode, et sortit ne prenant qu'une précaution, ne pas se croquer dans cette ruelle immonde, et s'éloigna à grands pas sans regarder ni à droite ni à gauche. — Une reine tournait il le coin de la ruelle, qu'il se produisit un mouvement insolite dans un tas d'humondices plus ou moins sales ; puis, un homme de haute taille saillit au dehors, comme un diable d'une boîte de surprises, en grommelant entre ses dents et sacrant comme un païen. — Dix minutes de plus j'étais asphyxié sans remission ; que le diable emporte ! vieux drôle auquel je suis redevable de cette dégratante corvée ; mais le principal est de réussir, et surtout ne pas le laisser, car il est madré comme un vieux juge. — Tout en se parlant ainsi à lui-même, l'inconnu était sorti du trou qu'il avait pratiqué dans la muraille et se dirigeait vers le dédardassant vivement d'une immense couverture dont il s'était complètement enveloppé pour n'être que le moins possible saisi par les ordures dans lesquelles il se trouvait plongé ; ajoutons qu'il avait réussi, et que son vêtement n'avait souffert en rien, ce qui lui causa un véritable plaisir ; s'enveloppant dans son manteau se hâta de gagner le fond de la ruelle, dont au reste il n'était qu'à quatre ou cinq pas. tout au plus. — En ce moment, Jacques Doucet se disait entre haut et bas ; — Quoi qu'en dise le comte, j'ai le cœur serré à m'étouffer. C'est un pressentiment ; j'attendrai encore cinq minutes pour m'assurer qu'il ne revient pas comme il l'a fait la dernière fois qu'il est venu, et je fermerai le ressort de la porte dérobée ; je suis bien que tout le monde à Québec ignore cette porte secrète, mais il est toujours bon d'être prudent. — Les cinq minutes sont expirées, ajouta-t-il, allons. — Et il ouvrit la porte de la pièce dans laquelle il avait pratiqué le trou de recevoir ses clients de choix, comme on dirait aujourd'hui ; il descendit l'escalier, mais il n'était pas à la hauteur, qu'il entendit un pas ferme et lourd et il aperçut une lueur assez faible. — Je n'en suis sûr, grommela Jacques Doucet, le comte n'en fait jamais d'autre ; il aura oublié de me dire quelque chose d'important ou de me faire une dernière recommandation, et il dit à haute voix ; je savais que vous reviendriez, montez, mais que quelques minutes de plus, vous n'auriez pu entrer, vous auriez trouvé la porte fermée. — Le mystérieux visiteur, qui l'espion prit pour le comte, répondit par des grommellements sur un ton haut et bas auxquel l'espion ne fit pas attention, ce qui fut de sa part une lourde faute. — Le comte de Vitré avait une grande ressemblance avec celui de M. de Vitré. — L'espion si habile qu'il était s'y trompa complètement ; du reste Jacques Doucet n'attachait aucune importance au costume du comte dont il n'avait à étudier ni les vêtements ni les attitudes. — Veuillez vous asseoir dans ce fauteuil en saluant respectueusement dit-il avec un salut respectueux. — L'inconnu se débarrassa de son manteau et de son feutre. — Je ne suis pas le comte de Vitré, dit-il d'une voix rude. — Il avait un masque de velours sur le visage, et tenait dans chaque main un pistolet d'une longueur formidable, dont les canons étaient dirigés sur la poitrine de l'espion. — Celui-ci était littéralement enfoué par cette visite qu'il n'annonçait si mal pour lui. — Je ne suis pas le comte de Vitré, reprit l'inconnu, bien qu'il m'ait surpris sans le savoir comment s'oppose votre porte dérobée ; je reconnais que est ingénieux et que jamais je n'aurais deviné ce mécanisme sans le comte. — Oh ! mes pressentiments ! murmura l'espion. — Que dites-vous ? demanda l'inconnu. — Rien qui vous intéresse, monsieur ; répondez l'espion qui commençait à reprendre son sang-froid. — L'espion était non seulement brave, mais résolu, sa première surprise passée, il était redevenu maître de lui-même. — Qui êtes-vous ? que me voulez-vous ? et pourquoi vous introduisez-vous chez moi avec des armes ? — Voilà bien des questions à la fois, reprit l'autre en ricanant cependant je vous répondrai à toutes Vous voyez que je suis d'une bonne composition ; sachez seulement qu'on m'aurait mouliné suspect de votre part, je vous tue comme un chien, si brave que vous soyez ou qu'on le suppose. — Monsieur... — laissez-vous si vous voulez que je réponde à vos questions. — J'attends. — Qu'attendez-vous ? qu'on vienne à votre secours ? vous savez mieux que moi que vous êtes seul, dans ce corps de logis complètement isolé, mais pour

vous enlever tout espoir, attendez. — Et bondissant à l'improviste sur l'espion, il le terrassa de sa raide stance, et le garrotta solidement avec des cordes minces, mais très solides, dont il avait, paraît-il un assortiment complet dans ses poches. — L'espion rugissait de colère, il se tordait comme un serpent, mais tous ses efforts et bien vains si vigoureux qu'il était il se trouvait en face d'un vigneux double de la sienne. — Là, voilà qui est fait ; dit l'inconnu, en se relevant et ramassant ses pistolets, qu'il accrocha à sa ceinture ; il ferma les portes à double tour, et en mit les clefs dans sa poche ; maintenant nous pouvons causer sans crainte d'être dérangés. — Il enleva l'espion dans ses bras l'assisa dans un fauteuil et en prit un autre pour lui. — Vous voulez savoir qui je suis ? dit-il. — Oui ; dit l'espion. — Je suis l'homme que vous cherchez avec tant d'acharnement, ainsi que ses amis, par les ordres du comte de Vitré. — Ainsi vous êtes maître Mathieu ? — Pour vous servir ; dit-il en ricanant, maître Mathieu et en core autre chose. — Je m'en doute, maître Mathieu, dit l'espion avec ironie, rétablissez donc votre masque, il s'est dérangé, on voit tout votre visage. — Maître Mathieu jeta un coup d'œil sur une glace, ce que disait l'espion était vrai. — Ainsi il est inutile que je conserve mon masque ? — Oh ! parfaitement inutile. — Alors n'en parlons plus, et il le jeta ; quel âge avez-vous, monsieur Jacques Doucet ? — Trente-sept ans dans un mois. — Avez-vous fait votre testament ? — Je suis trop jeune pour cela. — C'est une imprudence ; c'est un malheureux hasard pour vous d'avoir vu mon visage. — Cela fait dit d'un ton et avec un regard, qui firent frémir l'espion malgré sa bravoure. — Mais revenons ; je me suis introduit chez vous pour causer avec vous de nos affaires ; c'est pourquoi je suis venu en armes pour vous obliger à m'obéir. — En bien, cher maître Mathieu, vous vous êtes trompé du tout au tout. — Vous le croyez. — J'en suis sûr. — Vous vous vantez, mon maître. — Essayez, vous verrez, croyez-moi, cassez moi la tête tout de suite, c'est ce que vous pouvez faire de mieux. — Pas si naïfs, vous m'avez lancé un défi. Je le relève. — Quel défi ? — N'avez-vous pas dit que vous ne parleriez pas, et que rien ne pourrais vous y contraindre ? — Je l'ai dit, et je le répète. — Très-bien, c'est au mieux ; je vous obligerai à parler, voilà tout. — Je voudrais voir cela, — Vous le verrez plus tôt que vous ne le supposez ; il est dix heures, au lever du soleil nous serons rendus. — Que voulez-vous dire ? — Ceci tout simplement ; tout est prêt, je vous enlève ; je vous conduis dans un village indien, que je connais, dont les habitants sont mes amis. — Hein ! que dites-vous donc ? — Je réponds à ce que vous me demandez ; les sauvages ont d'admiration pour les procédés que j'ai employés ; vous verrez après sept ou huit heures de tortures, comme vous parlerez, c'est à dire que vous bavarderez comme une pie, on ne réussira pas à vous faire taire ; mais pardon le temps se passe, et nous avons loin à aller ; excusez moi je vais avertir mes compagnons qui se morfondent dans la ruelle et elle ne sont pas le musc ; mais auparavant laissez-moi vous habiller, vous pourriez appeler au secours pendant mon absence, et j'hais le scandale, comme vous, vous haïssez de parler quand on vous en prie. — Vous me livrez aux sauvages ? dit-il en frémissant. — Parfaitement, je me suis mis dans la cervelle que vous feriez ce que je voudrais ; vous refusez, très-bien, n'en parlons plus. — Un mot encore. — Parlez. — Votre parole de gentilhomme. — Vous ne savez pas si je suis gentilhomme. — Je m'en doute. — Très-bien, pourqu'il me demandez-vous ma parole ? — Que vous alliez véritablement me livrer aux sauvages.

— Dans notre intérêt commun M. le comte, je dois rester bien avec M. de Vitré, je saurai le mettre complètement dans ma dépendance. — Et surtout qu'il ne s'aperçoive de rien. — Sans cela je serais perdu, il m'écraserait d'un soufflé. — Oh ! il ne fait jamais grâce. — Je le sais, je connais bien des histoires sur son compte ; c'est vous dire que je sais à quel m'en tenir, mais je serai prudent d'ailleurs c'est bien joué. — Tu sais où je loge ? — Je ne sais rien, monseigneur surtout je ne veux pas connaître votre adresse, dit-il avec un fin sourire ; je passerai tous les jours devant le couvent des Récollets à midi précis ; quand j'aurai à vous parler je tiendrai un paquet sous le bras gauche. — Mais lorsque j'aurai à te parler, comment ferai-je ? — Vous porterez la main droite à votre ceinture, je comprendrai. — C'est bien, je me souviendrai. — Les deux hommes se séparèrent. — Ces deux personnages qui devaient s'engorger, se quittèrent en se donnant une cordiale poignée de main à l'anglaise. — Définitivement le comte de Vitré n'avait pas de chance. — XV — QUI PRÉPARE DES ÉVÉNEMENTS GRAVES. — Nous abandonnons, pendant quelque temps, les bords du fleuve Saint-Laurent, et faisant un bond énorme, nous nous transportons avec cette facilité de locomotive que seuls possèdent les romanciers, nous nous arrêtons au confluent de la Mounogohelah avec l'Ohio, cette admirable rivière que les Français, quand ils la découvrirent en 1670, ne surent comment nommer et que leur chef, cavalier de la Salle, à leur prière, nomma la belle Rivière et dont nul qualificatif si fort qu'il soit ne peut rendre la beauté exceptionnelle. — C'était un matin vers six heures, les tambours battaient la charge dans le fort Duquesne, ce bruit au confluent des deux rivières, dont il commandait ainsi la navigation. — Le soleil émergeait radieux au-dessus de l'horizon, encore un peu noyé dans le brouillard, certains efforts des témoins pour assombrir la matinée, sous les hautes frondaisons dont les arbres séculaires baignaient leurs racines dans la rivière. — On entendait au fond des bois les chants joyeux des oiseaux saluant le lever du jour, on entendait que des battements d'ailes et des pépiements ; c'étaient les hôtes de la forêt, blottis sous la feuillée, qui s'éveillaient pour chanter leur hymne de reconnaissance à l'Éternel. — On loin on distinguait les hauts pics et les pentes boisées des Alleghanes. — Une poterne du fort s'ouvrit et deux dames, après avoir échangé quelques mots avec un soldat sortant de la forteresse, se dirigèrent vers la Belle Rivière marchant à petits pas et causant entre elles avec une animation des plus cordiales. — La plus âgée de ces deux dames paraissait à peine trente ans, bien qu'elle en eût dix ou douze de plus, ainsi qu'elle ne faisait aucune difficulté d'en convenir sans occasion s'en présenterait cette abrogation est chose rare chez les femmes, et est presque de l'héroïsme ; c'est dire nettement que l'on renonce à plaire bien peu de femmes ont ce courage. — Cette dame était belle comme les matrones romaines du temps de la République ; sa démarche était naturellement majestueuse, sa voix était une musique qui aurait fait mourir les rosignols de jalousie ; ses yeux, fort beaux et fort doux, avaient une profonde expression de tristesse. Le malheur avait dû s'abattre sur cette femme, sans pitié, sans trêve ni merci et pendant bien des années pour donner ainsi aux traits de son visage les lignes sculpturales qui imprimaient à sa physionomie une expression de bonté indécible, qui attirait la sympathie et la faisait aimer au premier regard. — Ce qui ajoutait encore à l'étrangeté de toute sa personne, c'était le costume qu'elle portait. — Cette dame était habillée comme les *Quail* — femmes huronnes, ce vêtement, d'un aspect assez bizarre, ne manque pas d'une certaine grâce, quand on sait en tirer parti ; science au reste, dans laquelle cette dame excellait dans l'intérêt de sa beauté ; elle paraissait ainsi plus belle encore par sa manière de se comporter et de tirer parti de ces pauvres étoffes ; ajoutons que cette dame parlait plusieurs dialectes indiens avec une aussi grande perfection que si elle était née dans les tribus huronnes, par lesquelles elle avait été adoptée. — (A continuer.)

— Pour vous torturer ; je vous donne ma parole que demain matin, vous serez aux mains des sauvages. — C'est bien, je parlerai. — Vous vous décidez bien vite ? dit maître Mathieu, en fronçant les sourcils. — Parce que je vous connais, monsieur le comte de Vitaine. — Tu me connais ? comment, où m'as-tu connu ? — Je vous connais depuis ma naissance ; je suis né sur vos terres, monseigneur ; ma famille a été au service de votre noble famille pendant plus de cent ans ; moi-même s'il vit encore, est votre intendant. — Ah ! fit le comte, tu es ce mauvais sujet, cette tête bretonne si dure qu'on ne pouvait en venir à bout ; Iron Kalbris n'est-ce pas ? — Oui, monseigneur. — Attends un peu. — Le comte lui enleva en un tour de main, les cordes qui le garrottaient. — Voilà qui est fait, dit-il tu es libre. — Merci, monseigneur. — Ton père est un digne homme que j'aime beaucoup ; si tu l'ignore, je l'annonce qu'il vit encore, j'ai reçu de ses nouvelles, il y a un mois. — Il a près de quatre-vingts ans, mais il est construit de granit comme nos côtes. — Tu as changé de nom. — Plusieurs fois, monseigneur. — Il y a bien longtemps que je t'ai perdu de vue. — Oui, et pourtant j'ai eu le bonheur de vous rendre un grand service, il y a douze ans. — Toi ? tu radotes ? — Je dis vrai, monseigneur. — En quelles circonstances ? — Vous étiez à la Bastille dont on ne sort pas. — J'en suis sorti pourtant, moi. — Parbleu ; vous vous êtes évadé, grâce au dévouement de votre geôlier. — C'est vrai, pauvre Pierre Constant que sera-t-il devenu ? — Désirez-vous le savoir ? — Certes. — C'était moi, monseigneur. — Toi, Pierre Constant ? — Oui, monseigneur ; quand vous êtes sorti de la Bastille, je vous conduisis rue Bertin-Poiré dans une auberge, où j'avais loué une chambre ; je vous remis les malles pleines de butin que vous vous aviez laissés à votre ancien logement, ainsi qu'un portefeuille, que vous vouliez partager avec moi. — Ce que tu refusas en me disant... — Tous deux, nous sommes Bretons, nous devons nous aider sans autres récompense. — C'est vrai, ce brave Iron ; quand je pense que j'ai failli le livrer aux sauvages, — Ne me parlez pas de cela, monseigneur, j'en ai encore la chair de poule. — Mais comment est-tu, ici à Québec ? — A la suite de votre évasion, monseigneur, on m'a expédié à la Nouvelle-France, avec un ordre confidentiel, par lequel on devait me faire disparaître ; mais M. Bigot avait besoin d'un espion habile, il me sauva ; aujourd'hui je suis riche grâce à lui, et estimé sous le nom de Jacques Doucet. — Comment connais-tu le comte de Vitré ? — Il m'a été adressé par M. Bigot. — Lui as-tu appris bien des choses ? — Que voulez-vous que je lui dise, je ne sais rien. — Oui, nous jouons serré. — Et vous avez raison, car vous avez affaire à un homme qui ne pardonne pas. — Je le sais ; aussi je ne l'attaquerai que lorsqu'il se présentera une occasion favorable. — Votre démarche d'aujourd'hui pouvait mal tourner pour vous. — Je le savais, mais je ne voulais pas le laisser courir moi, mes ennemis auraient été trop forts ; aussi je n'avais rien négocié pour me débarrasser de toi. — Merci, monseigneur. — Je ne savais pas que vous j'aurais à lutter, on m'avait vanté ton habileté, je ne savais comment en finir avec toi. — Le hasard est plus fort que tout le monde, M. le comte ; il n'y a que lui qui sache bien arranger les choses. — Je le croirais presque, il est certain qu'il est pour beaucoup, pour ne pas dire tout. — Nous n'aurions jamais réussi à obtenir un tel résultat. — Que veux-tu dire ? — Tout simplement que nous avons tous les atouts dans les mains. — C'est vrai, mais que ferassiez-vous avec M. de Vitré ?

— Mes respects, monsieur le comte. — Le comte salua légèrement, descendant l'escalier en fredonnant une ariette à la mode, et sortit ne prenant qu'une précaution, ne pas se croquer dans cette ruelle immonde, et s'éloigna à grands pas sans regarder ni à droite ni à gauche. — Une reine tournait il le coin de la ruelle, qu'il se produisit un mouvement insolite dans un tas d'humondices plus ou moins sales ; puis, un homme de haute taille saillit au dehors, comme un diable d'une boîte de surprises, en grommelant entre ses dents et sacrant comme un païen. — Dix minutes de plus j'étais asphyxié sans remission ; que le diable emporte ! vieux drôle auquel je suis redevable de cette dégratante corvée ; mais le principal est de réussir, et surtout ne pas le laisser, car il est madré comme un vieux juge. — Tout en se parlant ainsi à lui-même, l'inconnu était sorti du trou qu'il avait pratiqué dans la muraille et se dirigeait vers le dédardassant vivement d'une immense couverture dont il s'était complètement enveloppé pour n'être que le moins possible saisi par les ordures dans lesquelles il se trouvait plongé ; ajoutons qu'il avait réussi, et que son vêtement n'avait souffert en rien, ce qui lui causa un véritable plaisir ; s'enveloppant dans son manteau se hâta de gagner le fond de la ruelle, dont au reste il n'était qu'à quatre ou cinq pas. tout au plus. — En ce moment, Jacques Doucet se disait entre haut et bas ; — Quoi qu'en dise le comte, j'ai le cœur serré à m'étouffer. C'est un pressentiment ; j'attendrai encore cinq minutes pour m'assurer qu'il ne revient pas comme il l'a fait la dernière fois qu'il est venu, et je fermerai le ressort de la porte dérobée ; je suis bien que tout le monde à Québec ignore cette porte secrète, mais il est toujours bon d'être prudent. — Les cinq minutes sont expirées, ajouta-t-il, allons. — Et il ouvrit la porte de la pièce dans laquelle il avait pratiqué le trou de recevoir ses clients de choix, comme on dirait aujourd'hui ; il descendit l'escalier, mais il n'était pas à la hauteur, qu'il entendit un pas ferme et lourd et il aperçut une lueur assez faible. — Je n'en suis sûr, grommela Jacques Doucet, le comte n'en fait jamais d'autre ; il aura oublié de me dire quelque chose d'important ou de me faire une dernière recommandation, et il dit à haute voix ; je savais que vous reviendriez, montez, mais que quelques minutes de plus, vous n'auriez pu entrer, vous auriez trouvé la porte fermée. — Le mystérieux visiteur, qui l'espion prit pour le comte, répondit par des grommellements sur un ton haut et bas auxquel l'espion ne fit pas attention, ce qui fut de sa part une lourde faute. — Le comte de Vitré avait une grande ressemblance avec celui de M. de Vitré. — L'espion si habile qu'il était s'y trompa complètement ; du reste Jacques Doucet n'attachait aucune importance au costume du comte dont il n'avait à étudier ni les vêtements ni les attitudes. — Veuillez vous asseoir dans ce fauteuil en saluant respectueusement dit-il avec un salut respectueux. — L'inconnu se débarrassa de son manteau et de son feutre. — Je ne suis pas le comte de Vitré, dit-il d'une voix rude. — Il avait un masque de velours sur le visage, et tenait dans chaque main un pistolet d'une longueur formidable, dont les canons étaient dirigés sur la poitrine de l'espion. — Celui-ci était littéralement enfoué par cette visite qu'il n'annonçait si mal pour lui. — Je ne suis pas le comte de Vitré, reprit l'inconnu, bien qu'il m'ait surpris sans le savoir comment s'oppose votre porte dérobée ; je reconnais que est ingénieux et que jamais je n'aurais deviné ce mécanisme sans le comte. — Oh ! mes pressentiments ! murmura l'espion. — Que dites-vous ? demanda l'inconnu. — Rien qui vous intéresse, monsieur ; répondez l'espion qui commençait à reprendre son sang-froid. — L'espion était non seulement brave, mais résolu, sa première surprise passée, il était redevenu maître de lui-même. — Qui êtes-vous ? que me voulez-vous ? et pourquoi vous introduisez-vous chez moi avec des armes ? — Voilà bien des questions à la fois, reprit l'autre en ricanant cependant je vous répondrai à toutes Vous voyez que je suis d'une bonne composition ; sachez seulement qu'on m'aurait mouliné suspect de votre part, je vous tue comme un chien, si brave que vous soyez ou qu'on le suppose. — Monsieur... — laissez-vous si vous voulez que je réponde à vos questions. — J'attends. — Qu'attendez-vous ? qu'on vienne à votre secours ? vous savez mieux que moi que vous êtes seul, dans ce corps de logis complètement isolé, mais pour

vous enlever tout espoir, attendez. — Et bondissant à l'improviste sur l'espion, il le terrassa de sa raide stance, et le garrotta solidement avec des cordes minces, mais très solides, dont il avait, paraît-il un assortiment complet dans ses poches. — L'espion rugissait de colère, il se tordait comme un serpent, mais tous ses efforts et bien vains si vigoureux qu'il était il se trouvait en face d'un vigneux double de la sienne. — Là, voilà qui est fait ; dit l'inconnu, en se relevant et ramassant ses pistolets, qu'il accrocha à sa ceinture ; il ferma les portes à double tour, et en mit les clefs dans sa poche ; maintenant nous pouvons causer sans crainte d'être dérangés. — Il enleva l'espion dans ses bras l'assisa dans un fauteuil et en prit un autre pour lui. — Vous voulez savoir qui je suis ? dit-il. — Oui ; dit l'espion. — Je suis l'homme que vous cherchez avec tant d'acharnement, ainsi que ses amis, par les ordres du comte de Vitré. — Ainsi vous êtes maître Mathieu ? — Pour vous servir ; dit-il en ricanant, maître Mathieu et en core autre chose. — Je m'en doute, maître Mathieu, dit l'espion avec ironie, rétablissez donc votre masque, il s'est dérangé, on voit tout votre visage. — Maître Mathieu jeta un coup d'œil sur une glace, ce que disait l'espion était vrai. — Ainsi il est inutile que je conserve mon masque ? — Oh ! parfaitement inutile. — Alors n'en parlons plus, et il le jeta ; quel âge avez-vous, monsieur Jacques Doucet ? — Trente-sept ans dans un mois. — Avez-vous fait votre testament ? — Je suis trop jeune pour cela. — C'est une imprudence ; c'est un malheureux hasard pour vous d'avoir vu mon visage. — Cela fait dit d'un ton et avec un regard, qui firent frémir l'espion malgré sa bravoure. — Mais revenons ; je me suis introduit chez vous pour causer avec vous de nos affaires ; c'est pourquoi je suis venu en armes pour vous obliger à m'obéir. — En bien, cher maître Mathieu, vous vous êtes trompé du tout au tout. — Vous le croyez. — J'en suis sûr. — Vous vous vantez, mon maître. — Essayez, vous verrez, croyez-moi, cassez moi la tête tout de suite, c'est ce que vous pouvez faire de mieux. — Pas si naïfs, vous m'avez lancé un défi. Je le relève. — Quel défi ? — N'avez-vous pas dit que vous ne parleriez pas, et que rien ne pourrais vous y contraindre ? — Je l'ai dit, et je le répète. — Très-bien, c'est au mieux ; je vous obligerai à parler, voilà tout. — Je voudrais voir cela, — Vous le verrez plus tôt que vous ne le supposez ; il est dix heures, au lever du soleil nous serons rendus. — Que voulez-vous dire ? — Ceci tout simplement ; tout est prêt, je vous enlève ; je vous conduis dans un village indien, que je connais, dont les habitants sont mes amis. — Hein ! que dites-vous donc ? — Je réponds à ce que vous me demandez ; les sauvages ont d'admiration pour les procédés que j'ai employés ; vous verrez après sept ou huit heures de tortures, comme vous parlerez, c'est à dire que vous bavarderez comme une pie, on ne réussira pas à vous faire taire ; mais pardon le temps se passe, et nous avons loin à aller ; excusez moi je vais avertir mes compagnons qui se morfondent dans la ruelle et elle ne sont pas le musc ; mais auparavant laissez-moi vous habiller, vous pourriez appeler au secours pendant mon absence, et j'hais le scandale, comme vous, vous haïssez de parler quand on vous en prie. — Vous me livrez aux sauvages ? dit-il en frémissant. — Parfaitement, je me suis mis dans la cervelle que vous feriez ce que je voudrais ; vous refusez, très-bien, n'en parlons plus. — Un mot encore. — Parlez. — Votre parole de gentilhomme. — Vous ne savez pas si je suis gentilhomme. — Je m'en doute. — Très-bien, pourqu'il me demandez-vous ma parole ? — Que vous alliez véritablement me livrer aux sauvages.